

Restructuration urbaine: demandes de subventions

Extraits du compte-rendu de la séance du jeudi 12 octobre

Amélioration de l'habitat privé et adaptation des logements. Convention de partenariat avec le PACT ARIM 93.

La municipalité souhaite favoriser les travaux d'amélioration dans l'habitat privé et d'adaptation des logements à la dépendance ou à des situations spécifiques (handicap, maintien à domicile ...).

Le PACT ARIM 93, association d'utilité sociale possède les compétences nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Dans le cadre d'une convention avec la commune, le PACT ARIM 93 assurera auprès des habitants les missions de conseils liés à l'amélioration de l'habitat, d'assistance administrative et technique pour l'établissement des dossiers individuels de prêts et de subventions.

Unanimité

Programme de renouvellement urbain. Demandes de subventions au Conseil Régional.

Le passage en comité d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine s'est déroulé de façon très satisfaisante le 13 juillet dernier. Les présents dossiers s'inscrivent donc dans ce cadre, tant sur la nature des demandes que sur leur montant.

1/ Prolongement de l'avenue du Dauphiné.
Il est proposé de solliciter une subvention de 225 000 € (soit 35,58 % du coût prévisionnel).

2/ Signalétique des Fauvettes.

Les coûts prévisionnels de ces travaux de restructuration de la signalisation sont de 48 500 €. Il est proposé de solliciter une subvention de 26 500 € (soit 54,60 % du coût).

3/ Rénovation du stand de tir à l'arc

Les coûts prévisionnels pour la mise aux normes du stand de tir à l'arc sont de 145 900 €.

4/ Abords de la nouvelle cuisine.

Il est proposé de solliciter une subvention de 150 000 € (soit 37,70 % du coût).

5/ Agrandissement de l'école maternelle André Chénier.

Le projet envisage la deuxième tranche des travaux d'agrandissement de l'école (construction de la sous-station de chauffage, distribution, extension de la cour,...).

Il est proposé de solliciter une subvention de 325 000 € (soit 80 % du coût prévisionnel).

6/ Deuxième tranche des travaux de rénovation pour la salle omnisports Marcel Cerdan.

Les coûts prévisionnels sont de 226 000 €. Il est proposé de solliciter une subvention régionale de 110 000 € (43,90 % du coût). Il est également proposé de demander une subvention de 45 200 € (soit 20 % du coût prévisionnel) au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

POUR: 36

Coût et qualité du service public de l'élimination des déchets. Exercice 2005.

En 2005, à Neuilly-sur-Marne ont été collectées 10 598 tonnes d'ordures ménagères, 945 tonnes d'objets encombrants, 697 tonnes pour la collecte sélective, 381 tonnes de verre, 34 tonnes de papier et 11 tonnes de déchets toxiques.

Soit au total 12 666 tonnes de déchets, en diminution de 35 tonnes par rapport à 2004.

Les coûts de collecte, transport et traitement des déchets ne cessent d'augmenter, en raison de l'évolution des indices de révision des prix. En fonction des salaires, des charges salariales et du prix du gazole, entre le premier et le dernier trimestre 2005, cet indice a augmenté de 26,5 %.

PAS DE VOTE

Syndicat des eaux d'Ile-de-France. Rapport d'activités 2005.

Pour la commune, 2 091 874 m³ ont été vendus à 3 237 abonnés. L'usine nocéenne fournit chaque jour 300 000 m³ d'eau à 1,6 million d'habitants de l'est de Paris, ce qui en fait une des plus importantes du monde.

Le SEDIF compte investir plus d'1 milliard d'euros d'ici 2010. Dans ce cadre, l'usine de Neuilly-sur-Marne va être équipée d'une unité de traitement aux ultraviolets et d'une centrale de production d'énergie afin de pouvoir fonctionner même en cas de panne EDF généralisée.

Les 2 derniers chantiers en cours au sein du SEDIF sont :

- La poursuite du programme de renouvellement des branchements au plomb. (250 000 branchements à changer d'ici 2013).
- Le lancement du programme « radio-relevé ». Concernant la qualité de l'eau, plus de 120 000 contrôles ont été effectués sur tout

le réseau. Une recherche plus spécifique de micro-organismes est effectuée chaque année. A Neuilly-sur-Marne, 31 prélèvements ont été effectués et ils se sont révélés tous négatifs.

Le prix de l'eau facturé aux habitants de la commune est de 3,6708 €/m³ (1 000 litres). La part du SEDIF (production et distribution d'eau potable) dans le prix de l'eau représente 45 %, le reste correspond à la collecte et au traitement des eaux usées pour 33 % et à diverses taxes pour la protection et l'entretien de la ressource pour 22 %.

PAS DE VOTE

Z.A.C. du centre-ville. Autorisation de déposer des permis de démolir.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de construction de la ZAC du centre-ville, il est nécessaire de procéder à la démolition de plusieurs bâtiments propriétés de la ville.

Les éventuels occupants de ces immeubles feront l'objet de propositions de relogement de la part des services municipaux.

POUR: 37

Avis du Conseil Municipal sur le Plan Local d'Urbanisme de Noisy-le-Grand.

La ville de Noisy-le-Grand est favorable à la réalisation à terme de l'autoroute A 103 en souterrain et souhaite que les emprises nécessaires soient conservées.

La ville de Neuilly-sur-Marne est totalement opposée au projet autoroutier A 103, quelle que soit sa forme. La commune a demandé la levée des emprises A 103 et la réalisation d'une voie à faible gabarit, franchissant la Marne à hauteur de la rue du Chétivet, passant ensuite en rive sud à Noisy-le-Grand et utilisant les emprises A 103.

Pour ce motif, essentiellement, il est proposé de donner un avis défavorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Noisy-le-Grand.

POUR: 37

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.